

Serez-vous un-e Maire pro mobilités actives ?

CULTURE VELO

Question n°1

Dans le cadre de vos fonctions, vous engagez-vous :

a) A circuler vous-même à vélo et à inciter les membres de votre équipe et de votre administration à faire de même ?

Oui Non

b) A favoriser des règles d'urbanisme qui prennent en compte les mobilités actives ?

Oui Non

c) A instaurer le Forfait Mobilité Durable (ex IKV) pour les salariés de l'EMS ?

Oui Non

Question n°2

Vous engagez-vous à faire une expertise des aménagements existants et si nécessaire y apporter des modifications en tenant compte des retours des usagers ?

Oui Non

Question n°3

a) Vous engagez-vous à rappeler aux citoyens les comportements respectueux à avoir en tant que piétons/ cyclistes/automobilistes et à donner des instructions pour verbaliser les piétons/ cyclistes/automobilistes se mettant en danger et mettant en danger la sécurité des autres usagers ?

Oui Non

Comptez-vous :

- Fournir des conseils pour la pratique du vélo au quotidien ?
- Généraliser les plans mobilité scolaires et entreprises ?
- Poursuivre les actions de formation dans les établissements scolaires (fiches CADR 67 et guide FUB) et les centres d'éducation routière ?

b) Etes-vous favorable :

- A la suppression des "zones de dépose rapide » devant les établissements scolaires, et notamment devant les écoles publiques maternelles et primaires ?
- A l'interdiction de la circulation automobile aux heures de rentrées et de sorties des élèves ?
- A l'aménagement de secteurs réservés aux piétons et aux cyclistes à proximité des accès aux établissements scolaires, sportifs, socio-culturels...?

RESEAU CYCLABLE COHERENT

Question n°4

Vous engagez-vous à aménager prioritairement les grands axes routiers afin de permettre aux cyclistes et aux transports publics de reprendre place sur la chaussée en leur réservant une voie de circulation ?

Oui Non

Vous engagez-vous également à :

- Généraliser les sas vélos aux feux de signalisation et les faire respecter ?

- Prolonger le marquage des bandes et pistes cyclables dans la traversée des carrefours et étudier la possibilité de traversée en diagonale, notamment avec un temps spécifique dans le cycle des feux de signalisation ?

- Faire appliquer les articles R 415-3, R 415-4 et R415-14 du Code de la Route par retrait des panneaux contraires à ces textes

Article R415-3 - Tout conducteur s'appêtant à quitter une route sur sa droite doit céder le passage aux cycles circulant dans les deux sens sur les pistes cyclables qui traversent la chaussée sur laquelle il va s'engager (ex. place de Haguenau devant le cimetière Ste Hélène)

Article R415-4 - Tout conducteur s'appêtant à quitter une route sur sa gauche doit céder le passageaux cycles circulant dans les deux sens sur les pistes cyclables qui traversent la chaussée sur laquelle il va s'engager.

Article R415-14 Pour l'application de règles de priorité, une piste cyclable est considérée comme une voie de la chaussée principale qu'elle longe, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police.

Question n°5

Vous engagez-vous :

a) à créer des liaisons cyclables entre les quartiers ainsi qu'avec les villes voisines : Schiltigheim, Lingolsheim, Eckbolsheim, Oberhausbergen, La Wantzenau, Illkirch-Graffenstaden , Ostwald, Eschau ?

Oui Non

b) à implanter une signalétique spécifique permettant de trouver facilement la continuité des itinéraires cyclables interrompus ?

Oui Non

Vous engagez-vous également à :

- Créer des "vélos-routes" inter localités éclairées, prioritaires et comportant des abris ?

- Développer les zones de rencontre, les "vélos-rues", limiter la vitesse automobile à 30 km/h en agglomération sauf sur les grands axes (50 km/h) ?

Question n°6

Vous engagez-vous à favoriser l'intermodalité transports collectifs / vélo ?

Oui Non

Sous quelle forme ?

Proposez-vous de renforcer la fréquence des passages des trams et bus, de limiter les ruptures de charge et d'améliorer la qualité de l'attente aux arrêts ?

Oui Non

LE VELO AU QUOTIDIEN

Question n°7

Vous engagez-vous à favoriser l'usage quotidien du vélo en renforçant la politique de stationnement sécurisé des vélos ?

Oui Non

Allez-vous :

- *Intervenir auprès des adjoints chargés de l'urbanisme afin de faire appliquer les textes et d'imposer un local vélos sécurisé dans les constructions neuves ?*
- *Mettre en place des emplacements spécifiques appropriés sur tous les lieux de travail ?*
- *Prévoir des stationnements vélos dans les lieux de loisirs et de pratiques sportives (locaux en RDC) ?*
- *Mettre en place des garages à vélos sécurisés et abrités dans tous les groupes scolaires ?*
- *Rajouter des arceaux :*
 - . *aux intersections afin d'éviter le stationnement des véhicules sur trottoirs et éviter que la visibilité soit restreinte par le stationnement de ces véhicules ?*
 - . *dans les parkings publics ?*
- *Sanctionner systématiquement les véhicules stationnés sur les aménagements cyclables ?*

Question n°8

Les « double sens cyclables », créés en 1982 et « tourne à droite au feu rouge », créés en 2015, se sont généralisés mais pas de façon systématique. Vous engagez-vous à les généraliser, remettre en place les panneaux manquants, sauf exception justifiée ?

Oui Non

Question n°9

Vous engagez-vous à autoriser la circulation des cyclistes dans tous les couloirs de bus élargis sauf exception justifiée ?

Oui Non

Quelle serait selon vous l'exception justifiée, si elle existe ?

Question n°10

Vous engagez-vous à améliorer et à entretenir régulièrement les infrastructures cyclables :

a) A faire nettoyer les pistes cyclables (notamment feuilles mortes, neige et bris de verre) au même niveau que les routes à circulation automobile ?

Oui Non

b) A veiller à une réfection régulière des marquages cyclables ?

Oui Non

c) A veiller à un entretien des voies cyclables (nids de poules, déformation de chaussée) ?

Oui Non

d) A prendre réellement en compte les cyclistes lors des travaux de voirie et de tout chantier ayant un impact sur le cheminement piétons/cyclistes ?

Oui Non

QUESTIONS OUVERTES

- Quel serait votre projet phare pour développer, à Strasbourg, une pratique cycliste sécurisée et respectueuse des autres usagers ?

- Pour se déplacer régulièrement à vélo en toute sécurité, nos concitoyens ont besoin de services et d'actions régulières de promotion/de communication valorisantes. Que proposez vous ?